



ORDRE DES  
PSYCHOÉDUCATEURS  
ET PSYCHOÉDUCATRICES  
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

## Rôle des audiences Conseil de discipline

No dossier	Nom des parties	Procureurs	Nature de la plainte	Conseil de discipline	Date et heure	Lieu et salle
46-24-022	Isabelle Fluet, Partie requérante c. Anne-Marie Beaulieu Partie plaignante- Intimée	Me Sylvain Généreux, Procureur pour la plaignante- intimée  Me Valérie Lafond, Procureur pour la requérante	DEMANDE DE RÉINSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PSYCHOÉDUCATEURS ET PSYCHOÉDUCATRICES DU QUÉBEC (Art. 161.0.1 du Code des professions)	Me Isabelle Martel, présidente Hélène Mongrain, ps.éd., membre  Diana Poot, ps.éd., membre	<b>Le 12 novembre 2024, à 9h30.</b>	Audience à distance, via la plateforme Zoom.  LES AUDITIONS À DISTANCE DEMEURENT PUBLIQUES. AINSI, TOUTE PERSONNE SOUHAITANT ASSISTER À UNE AUDITION À DISTANCE PEUT LE FAIRE EN COMMUNIQUANT AVEC LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE DISCIPLINE À L'ADRESSE SUIVANTE: <a href="mailto:discipline@ordrepsed.qc.ca">discipline@ordrepsed.qc.ca</a>